

Mode de Sélection au TFJV (Trophée de France des Jeunes Vététistes)

SAISON 2026

Comité Régional de Cyclisme Auvergne-Rhône-Alpes

1° - Le Conseiller Technique et Sportif est le sélectionneur. Il arrêtera la sélection en concertation avec les membres de l'Équipe Technique Régionale en charge du VTT Jeunes.

2° - Les athlètes ayant satisfait aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe Régionale Auvergne-Rhône-Alpes. **La sélection Régionale est prioritaire sur toute autre sélection départementale.**

3° - **Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe Régionale Auvergne-Rhône-Alpes.** Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques du sportif, de l'état de forme au moment de la sélection et de son évolution probable.

4° - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection

5° - Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la conformité de la préparation définie par le CTS et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte National.

6° - L'athlète qui souhaite prétendre à une sélection Régionale a l'obligation d'être présent à tous les stages auquel il sera convoqué.

7° - Le CTS pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale prononcée par le médecin régional, l'absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).

8° - **Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au Comité Régional.**

9° - Si le nombre d'athlètes sélectionnables ou si le nombre d'athlètes sélectionnés est supérieur au quota attribué au Comité Régional, le sélectionneur établira un ordre d'accès à la sélection.



Cette année, le Trophée de France du Jeune Vététiste se déroulera sur 5 épreuves : XCC, XCR, TRIAL, XCO et ENDURO.



VOTRE INFORMATIQUE DE PROXIMITÉ



LES CATEGORIES REPRESENTÉES AU TFJV SONT :

- ➔ U13 : 11 - 12 ans (2015/2014)
- ➔ U15 : 13 - 14 ans (2013/2012)
- ➔ U17 : 15 - 16 ans (2011/2010)

Les jeunes souhaitant postuler à la sélection Régionale Auvergne-Rhône-Alpes, pour le TFJV 2026, doivent se faire connaître en complétant le formulaire ci-après : <https://forms.gle/WyG2isBe3jyY29RQ7>

ACTIONS ETR 2026

- **Stage Trial, XC et Enduro du 7 au 9 avril 2026** : Sélection d'un groupe restreint à fort potentiel de U13 à U15, basé sur des résultats au cours de la saison 2025 et des observations du CTS. Ce stage se déroulera à Vallon Pont d'Arc. La sélection sera communiquée le 24 février 2026.
- **Stage Trial et Enduro du 13 au 15 mai 2026** : Sélection sur résultats sportifs d'un groupe élargi à potentiel sélectionnable de U13 à U17. Ce stage se déroulera à Super Besse. La sélection sera communiquée le mardi 5 mai 2026.
- **Stage Cohésion et Préparation TFJV du 15 au 17 juillet 2026** : Sélection TFJV U13, U15 et U17. Ce stage se déroulera à Chambéry.

La philosophie : la recherche du résultat n'est pas l'objectif prioritaire de cette sélection.

L'enjeu est avant tout de permettre aux meilleurs(es) Vététistes de poursuivre leur formation et acquérir de l'expérience

L'hébergement : ne sera pas assuré par l'équipe d'encadrement sur le TFJV sauf cas de force majeure du sélectionné. Les frais seront, dans ce cas, à la charge complète du représentant légal.

Le principe : dans une démarche de formation du Jeune Vététiste, la **spécialisation des pilotes sera progressive de la catégorie U13 à la catégorie U17.**

La liste des sélectionnées (titulaires et remplaçants) sera communiquée le 6 juillet 2026.



MODALITES DE SELECTION U13 et U15



VOTRE INFORMATIQUE DE PROXIMITÉ

Critère : Classement et Comportement à l'issue des 5 épreuves du Trophée Régional du Jeune Vététistes. Chaque TRJV comporte 2 épreuves. La sélection se fera à partir des deux meilleurs résultats en TRIAL et ENDURO/DH, du meilleur résultat en XCO et du meilleur résultat en XCC.



Catégorie U13

Seront sélectionnés les 6 meilleurs Hommes et les 2 meilleures Féminines au Classement Général des 5 épreuves du TRJV.



Pour **le Classement Général** des 5 épreuves du **TRJV**, seuls les deux meilleurs résultats en Trial, les deux meilleurs résultats en Enduro/DH, le meilleur résultat en XCC et le meilleur résultat en XCO seront pris en compte pour chaque pilote.

Catégorie U15

Femmes

1° - La meilleure Féminine du Classement Général du TRJV, voir les conditions ci-dessous.

2° - Le CTS pourra observer et sélectionner la meilleure technicienne du circuit Régional Enduro ou DH Auvergne-Rhône-Alpes.

Hommes

1° - Les 5 meilleurs Hommes du Classement Général du TRJV, voir les conditions ci-dessous.

2° - Le CTS pourra observer et sélectionner le meilleur technicien du circuit Régional Enduro ou DH Auvergne-Rhône-Alpes.

Si les quotas 2 ne sont pas utilisés, le complément de sélection sera effectué sur le Classement Général du TRJV (dans l'ordre du Classement), selon les conditions ci-dessous.

Pour **le Classement Général** des 5 épreuves du **TRJV**, seuls les deux meilleurs résultats en Trial, les deux meilleurs résultats en Enduro/DH, le meilleur résultat en XCC et le meilleur résultat en XCO seront pris en compte pour chaque pilote.

Catégorie U17

Femmes

1° - La meilleure Féminine classée dans le Top 6 du Classement Général U17 de la Coupe de France de XCO à la date du 6 juillet 2026.

2° - La meilleure du Classement Général du TRJV, selon les conditions ci-dessous.

Hommes

1° - Seront sélectionnés les 2 meilleurs spécialistes de XCO Hommes et classés dans le Top 15 du Classement Général U17 de la Coupe de France XCO à la date du 6 juillet 2026.

2° - Seront sélectionnés les 2 meilleurs Enduristes selon les critères suivants : Top 10 du Classement Général U17 du Championnat de France 2026.

3° - Seront sélectionnés les 2 premiers du Classement Général des 5 épreuves du TRJV, selon les conditions ci-dessous.

Si les quotas 1 et 2 ne sont pas remplis, le complément de sélection sera effectué sur le Classement Général du TRJV (dans l'ordre du Classement), selon les conditions ci-dessous.

Pour **le Classement Général** des 5 épreuves du **TRJV**, seuls les deux meilleurs résultats en Trial, les deux meilleurs résultats en Enduro/DH, le meilleur résultat en XCC et le meilleur résultat en XCO seront pris en compte pour chaque pilote.

Tout pilote, Garçon ou Fille, qui souhaite participer au Trophée de France Jeune Vététiste 2026 devra tout mettre en place pour arriver dans de bonnes conditions physiques et avec une préparation adaptée.